

que sorte servant à l'extraction du pétrole brut est soumise à un droit de 27½ à 30 p. 100; de plus il faut ajouter la taxe de 5 p. 100 sur les ventes. Si on fait venir ces marchandises des Etats-Unis ou d'ailleurs, il faut verser un droit au trésor du pays, tandis que d'autre part l'exploitant n'est nullement protégé contre la concurrence universelle. Voilà tout bonnement la situation qui nous est faite, et elle est des plus injuste.

M. FORKE: Le point que mon honorable ami veut signaler, c'est que le droit fait monter le prix du matériel employé au puits de pétrole; que ce droit augmente réellement le prix de l'outillage. Est-ce bien cela? Mes honorables amis conservateurs soutiennent que les droits n'élèvent pas le prix, tandis que mon honorable ami de Lambton-Est soutient le contraire.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Parlez-vous du prix du pétrole raffiné?

M. FORKE: Non, du prix de l'outillage.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Personne, ce me semble, n'ira prétendre...

M. FORKE: Quelques honorables députés le prétendent.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): ...plus que ceci, si une industrie jouit de la protection le prix du produit est d'ordinaire moins élevé; voici, par exemple, ce qu'il est advenu d'une fabrique de voitures dans la ville que j'habite: il y a quelques années elle bénéficiait d'un droit protecteur de 25 p. 100, le Gouvernement actuel le réduisit à 17½ p. 100, puis finalement à 10 p. 100. Or, dans ce cas-ci, le prix des voitures s'est accru du double de ce qu'il était sous le régime d'un droit de 25 p. 100, et la fabrique est inactive. Elle est là inactive dans ma propre ville. Elle employait des centaines d'hommes représentant deux cents familles et nous pouvions écouler un peu notre marchandise dans les environs. C'est l'état de choses qu'invoquent à l'appui de leur prétention mes honorables amis tenants du libre-échange.

M. YOUNG (Weyburn): Elle pourrait rouvrir ses portes si les prix étaient plus élevés.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Si les fabricants recevaient une protection raisonnable, je ne doute pas que la fabrique ne pût reprendre ses opérations. Dans le cas de l'industrie pétrolière, vous ne pouvez compter fermer les puits et les ouvrir ensuite comme vous feriez d'une fabrique ou d'un autre établissement; quand vous les fermez, c'en est pour ainsi dire fini de leur exploitation.

M. BROWN: Cela dépend de la personne que le bât blesse.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Pas nécessairement. Nous ne voulons pas que quelqu'un soit atteint, nous voulons la collaboration de tous. La population de l'Ontario et du Canada en général a traité assez équitablement nos amis de l'Ouest, c'est indéniable. Par ailleurs, nous demandons aux gens de l'Ouest qui, tel l'honorable député qui vient de s'asseoir (M. Donnelly), sont disposés à éliminer toute industrie au pays pour vivre...

Quelques VOIX: Non, non.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): ...de s'arrêter et songer au reste du Canada. L'honorable député dit: "abrogez les droits". Que feriez-vous?

M. EVANS: L'honorable député peut-il nous dire quel traitement de faveur l'Ouest a reçu de la Chambre?

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Je l'ai déjà indiqué à l'honorable député. Il sait fort bien que les chemins de fer canadiens transportent le blé à un prix de 5 à 15c. par boisseau de moins que les chemins de fer américains.

M. FORKE: Non.

M. HOWDEN: L'honorable député prétend-il que les chemins de fer ne réalisent pas un bénéfice sur le transport du blé de l'Ouest canadien?

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Non.

M. HOWDEN: Où recueillent-ils leurs bénéfices durant le transport du blé?

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Leur rapport fait foi que l'exploitation se fait sans cesse à perte dans ces sections.

M. ROSS (Moose Jaw): Si vous demandez aux chemins de fer à combien revient le transport d'une denrée quelconque sur leur réseau, ils peuvent fournir des chiffres établissant qu'ils sont en déficit sur le transport de toutes.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Ils savent et ne craignent pas de dire que l'exploitation de ces sections aboutit à des déficits.

Depuis que le ministre actuel des Finances dirige son département, il a reçu les observations les plus énergiques, des listes interminables de faits et de chiffres d'où il ressort que cette industrie est placée dans une situation qui empêche une exploitation à bénéfice. Il est vrai que plusieurs producteurs de pétrole brut cherchent encore à poursuivre l'entreprise, mais ils font simplement l'extraction